



VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE



ARR 26 - 070
Accusé de réception en préfecture
094-219400173-20260313-ARR26-070-AR
Date de télétransmission : 13/03/2026
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Publié le
13 MARS 2026

Direction Population
V.D

Objet : Désignation des président(e)s des 43 bureaux de vote, institués sur le territoire de la Commune de Champigny-sur-Marne, à l'occasion du 1^{er} tour de l'élection des conseillers municipaux et communautaires des 15 et 22 mars 2026.

Le Maire de Champigny-sur-Marne ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code électoral, notamment son article R.43 ;

Vu le décret n° 2025-848 du 27 août 2025 fixant la date du renouvellement des conseillers municipaux et communautaires, des conseillers métropolitains de Lyon, des conseillers de Paris et des conseillers d'arrondissement de Paris, Lyon et Marseille et portant convocation des électeurs ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2026-00118 du 14 janvier 2026 portant modification de l'horaire du scrutin pour les élections des conseillers municipaux et communautaires des 15 et 22 mars 2026 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2026-00812 du 27 février 2026 fixant les listes de candidature pour le premier tour des élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2026 dans le département du Val-de-Marne ;

Considérant ce qui suit,

L'autorité municipale, en application de l'article R.43 précité, est chargée de désigner les président(e)s des quarante-trois (43) bureaux de vote institués sur le territoire communal.

ARRETE :

ARTICLE 1^{er} : DE FIXER la liste des 43 président(e)s de bureaux de vote institués sur le territoire communal, à l'occasion du 1^{er} tour de l'élection des conseillers municipaux et communautaires fixé au dimanche 15 mars 2026, comme indiqué dans le tableau ci-après.

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou son affichage ou sa notification aux intéressés ainsi qu'à sa transmission au représentant de l'état. La juridiction administrative compétente peut être saisie par l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr

HÔTEL DE VILLE - 14 RUE LOUIS TALAMONI - 94507 - CHAMPIGNY-SUR-MARNE - TÉL.: 01 45 16 40 00

BV		NOM	Nom marital ou d'usage	Prénom	Qualité
1	Bureau centralisateur Mairie de Champigny sur Marne - 14 rue Louis Talamoni	M. JEANNE		Laurent	Maire en exercice
2	Salle d'Escrime -163 rue Diderot	Mme PARLOUAR		Marie	Conseillère municipale
3	LCR la Planchette	Mme MUSSOTTE-GUEDJ		Catherine	Adjointe au Maire
4	Ecole Maternelle Maurice Denis - rue Maurice Piroolley	Mme DUVERGER		Raymonde	Conseillère municipale
5	Ecole Maternelle Maurice Denis - rue Maurice Piroolley	Mme GUILLAUME		Pauline	Conseillère municipale
6	Ecole Maternelle Marcel Cachin - 87 rue Diderot	Mme PREDEINA	SAUSSEREAU	Tatiana	Adjointe au Maire
7	Ecole Primaire Marcel Cachin - 5 avenue d'Alsace Lorraine	Mme THEOPHILE		Céline	Conseillère municipale
8	CMA Jean Vilar - 52 rue Pierre - Marie Derrien	M. PICOT		Yohann	Adjoint au Maire
9	Ecole Maternelle Jacques Decour - 37 rue du Dr Roux	Mme KEITA-GASSAMA		Fily	Conseillère municipale
10	Ecole Maternelle Jacques Decour - 37 rue du Dr Roux	Mme SAILLAND		Evelyne	Conseillère municipale
11	Ecole Maternelle Georges Politzer - 9 rue Gaston Soufflay	M. SLIMOVICI		David	Conseiller municipal
12	Ecole primaire Henri Bassis - 77 rue du Monument	M. LATRONCHE		Patrice	Adjoint au Maire
13	Ecole Maternelle Henri Bassis - 77 rue du Monument	Mme BERTRAND		Delphine	Adjointe au Maire
14	Gymnase Tabanelli - 11 rue de Musselburgh	Mme DEGAGER-PHALANCHERE		Muriel	Conseillère municipale
15	LCP Jean Morlet - 19/21 rue Albert Thomas	M. DUVAUDIER		Michel	Adjoint au Maire
16	Ecole Maternelle Jeanne Vacher - 89 rue de Musselburgh	M. LE GUILLOU		Patrick	Electeur
17	Ecole Maternelle Irène Joliot Curie - 2 rue Irène Joliot Curie	Mme LAUNOIS	THIROUX	Aurore	Adjointe au Maire
18	Centre de Loisirs Joliot Curie - angle rue Prairial/Bd Gabriel Peri	M. LHOSTE		Philippe	Conseiller municipal délégué
19	Ecole Maternelle Danièle Casanova -10 avenue Danièle Casanova	M. GOUPIL		Gregory	Adjoint au Maire
20	Ecole Maternelle Albert Thomas - 46 rue Charles Fourier	Mme De OLIVEIRA	DA COSTA	Cristina	Conseillère municipale
21	Ecole Primaire Albert Thomas -54 rue Karl Marx	M. AKKOUICHE		Saphir	Adjoint au Maire
22	Ecole Maternelle Eugénie Cotton - 500 rue de Bernaü	M. GAUDIERE		Bernard	Conseiller municipal délégué
23	Gymnase Jesse Owens - 24 avenue du 11 novembre 1918	M. DUBUS		Philippe	Adjoint au Maire
24	Collège Paul Vaillant Couturier - 20 rue Paul Vaillant Couturier	Mme ABCHICHE		Sabrina	Adjointe au Maire
25	Ecole Maternelle Paul Vaillant Couturier - 54 rue des Bas Clayaux	M. VIGUIE		Yann	Conseiller municipal délégué
26	Ecole Primaire Romain Rolland A - 2 rue Paul Bert	Mme VALLS	BENAHMED	Jacqueline	Adjointe au Maire
27	Ecole Primaire Romain Rolland B - 11 rue Parmentier	MME CIPRIANO		Isabel	Conseillère municipale
28	Ecole Maternelle romain Rolland - 2 rue des ormeaux	MME CARPE		Geneviève	Adjointe au Maire
29	Gymnase Simone Jaffray - 16/18 rue Parmentier	Mme ARRON		Christine	Adjointe au Maire
30	Ecole Maternelle Maurice thorez - 20 avenue du 11 novembre 1918	M. LURIER		Yvon	Conseiller municipal
31	Ecole Maternelle Maurice thorez - 20 avenue du 11 novembre 1918	Mme MASMOUDI	LAJNEF	Hala	Conseillère municipale
32	Centre de Loisirs Anatole France - 92 avenue Boileau	Mme ADOMO		Caroline	Conseillère municipale
33	Ecole Maternelle Jacques Solomon 2 - rue Jacques Solomon	M. NGANDE		Léon	Adjoint au Maire
34	Ecole Maternelle Jacques Solomon 1 - rue Jacques Solomon	M. PESSOA GRIJO		Tony	Conseiller municipal
35	Gymnase Maurice Baquet - 7 rue	M. BASTIN		Wilfrid	Adjoint au Maire

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou son affichage ou sa notification aux intéressés ainsi qu'à sa transmission au représentant de l'état. La juridiction administrative compétente peut être saisie par l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr

	Maurice Baquet				
36	Ecole Maternelle Léon Frapié - 1 rue des Génétrais	M. SY		M. SY	Conseiller municipal
37	Ecole Primaire Jean Jaurès - 1 rue des Génétrais	Mme AGNUS	AMAR	Sophie	Adjointe au Maire
38	Gymnase Maurice Baquet - 7 rue Maurice Baquet	Mme CAPORAL		Chrysis	Conseillère municipale
39	Ecole Maternelle Léon Frapié - 1 rue des Génétrais	Mme HASSID	BENOLIEL	Mylène	Conseillère municipale
40	Ecole Maternelle Maurice Denis 3-rue Maurice Piroley	M. RIBEIRO		Henrique	Conseiller municipal délégué
41	Ecole Maternelle Irène Joliot Curie - 2 rue Irène Joliot Curie	M. MAILLER		Jean-Jacques	Conseiller municipal
42	Maison Pour Tous du Bois L'Abbé - 6 Place Rodin	M. CHATAUD		Alain	Adjoint au Maire
43	CMA Gérard Philippe - 54 boulevard du Château	M. FORHAN		Jean-Claude	Conseiller municipal

ARTICLE 2 : DIT que la directrice générale des services de la Mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté et notamment de faire procéder à son affichage et à son inscription au registre des arrêtés de la Commune.

ARTICLE 3 : DIT que l'ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Préfet du Val-de-Marne ;

Fait à Champigny-sur-Marne, le **13 MARS 2026**

Monsieur Laurent JEANNE

**Maire de Champigny-sur-Marne
Conseiller régional d'Ile-de-France**

